



Article publié lundi 21 octobre 2019

Fonds flottants en bibliothèque : une nouvelle fiche pratique

Le groupe "Bibliothèques en réseau" de l'Association des Bibliothécaires de France (ABF), publie une nouvelle fiche de sa boîte à outils sur les fonds flottants.

Les fonds flottants constituent une pratique émergente en France et déjà répandue dans d'autres pays. La commission Bibliothèques en réseau publie dans sa boîte à outils une nouvelle fiche traitant de cette thématique.

La [fiche Fonds flottants est accessible en ligne sur le site de l'ABF \(nouvel onglet\)](#).

Fiche pratique Fonds flottants

Résumé

Les fonds flottants ou collections flottantes sont une nouvelle façon de gérer des collections au sein d'un réseau de bibliothèques. Le principe est qu'au sein d'un réseau où on peut rendre un document à n'importe quel endroit, celui-ci peut rester dans la bibliothèque où il a été rendu. Cela peut concerner l'ensemble des collections ou une partie seulement. Les objectifs sont d'alléger les volumes de documents transportés, de renouveler l'offre au sein de chaque équipement et de réduire le temps d'immobilisation des documents durant les opérations de transfert. Des rééquilibrages peuvent être opérés ponctuellement ou systématiquement.

Sommaire

- Le contexte de la circulation des documents au sein de réseaux de bibliothèques
- Le principe des fonds flottants
- Les applications
- Avantages et objectifs
- Atouts et obstacles
- Points de vigilance pour la mise en place

Contribuer au recueil d'exemples français

Cette fiche est complétée par un [recueil d'exemples français](#) auquel on peut contribuer grâce à un [formulaire en ligne disponible sur le site de l'ABF](#).

La Commission Bibliothèques en réseau de l'ABF

Constituée de représentants des groupes régionaux de l'ABF, la commission Bibliothèques en réseau traite du fonctionnement en réseau et de la coopération en matière de bibliothèque aux échelles communale, intercommunale, départementale, régionale et nationale. Créée le 10 octobre 2017, cette commission prend la suite du groupe de travail Réforme territoriale ayant fonctionné en 2016 et 2017.

Objectifs

- Conseiller le conseil national et le bureau national dans la prise en compte de la coopération et de la mise en réseau.
- Effectuer une veille, rassembler de la documentation sur le sujet.
- Suivre la mise en place de la réforme territoriale et d'une manière générale des diverses solutions intercommunales dans chaque région.
- Fournir des informations et des outils pour l'action aux adhérents, aux personnels de bibliothèques en général, aux cadres dirigeants territoriaux, aux élus.
- Faciliter le partage d'expérience.

Contact et informations

Site internet : [Commission Bibliothèques en réseau](#).

Blog : [Blog de la Commission Bibliothèques en réseau](#).

Contact mail : bibenreseau@abf.asso.fr.

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnherhonealpes-livre-lecture.org/articles/fonds-flottants-en-bibliotheque-une-nouvelle-fiche-pratique>